



CLIMAT,
INÉGALITÉS,
CONFLITS...

QUEL
CAPITALISME
DEMAIN ?

28, 29
AOÛT
2019

Les entreprises s'engagent pour le climat

Table ronde

Participaient à cette table ronde :

- Bertrand CAMUS, directeur général de Suez
- Frédéric CHALMIN, directeur général de KemOne
- Emmanuelle HUET et Théo MILOCHE, porte-paroles du Manifeste étudiant pour un réveil écologique
- Isabelle KOCHER, directrice générale d'Engie
- Diony LEBOT, directrice générale déléguée de Société Générale
- Bertrand PICCARD, psychiatre et aéronaute suisse, conférencier, président de la fondation humanitaire Winds of Hope, président de la fondation Solar Impulse

Animateur : Gilles VERMOT DESROCHES, directeur du Développement durable de Schneider Electric

Gilles VERMOT DESROCHES rappelle que Bertrand Piccard a montré par ses aventures que les technologies innovantes pouvaient constituer la contribution essentielle des entreprises en faveur du climat. Quelle relation établir entre l'ambition économique des entreprises et les enjeux du XXIème siècle ?

Bertrand PICCARD commence par souligner que la dégradation de la situation de la planète est exponentielle tandis que les efforts humains pour y mettre fin ne croissent que de manière linéaire. L'écart entre ce qui est fait et ce qui devrait l'être ne cesse donc d'augmenter.

Aucune des solutions proposées actuellement n'est satisfaisante. Si la croissance quantitative constitue l'assurance d'un chaos environnemental, la décroissance constitue quant à elle l'assurance d'un chaos social, avec une croissance massive du chômage et un effondrement de l'encadrement des plus démunis.

Une troisième voie existe cependant : la croissance qualitative, consistant à remplacer les systèmes, les infrastructures et les produits inefficients, polluants et démodés par des équivalents modernes, efficents et protecteurs de l'environnement

Les systèmes énergétiques actuels datent de 1880. C'est pourquoi ils gaspillent 50 % de l'énergie qu'ils puisent. Les nouvelles technologies peuvent à cet égard créer des emplois et des profits en protégeant l'environnement. Il ne s'agit pas tant d'écologie que de logique : il s'agit du marché industriel du siècle.

Le développement durable consiste également à lutter contre la consommation irresponsable des produits issus de la déforestation ; contre la consommation de produits chimiques cancérigènes ; et contre les inégalités sociales, qui ne constituent pas seulement une faute morale, mais surtout une aberration économique, consistant à laisser la moitié de la population mondiale hors des réseaux de consommation, tout en lui donnant toutes les raisons de se révolter à terme.

Face à la croissance quantitative, qui conduit ainsi à un appauvrissement à long terme, certaines entreprises pionnières s'engagent, mais il faut aujourd'hui que les autorités politiques

accompagnent ce mouvement, en rendant obligatoires les mesures prises par ces entreprises, et notamment dans le cadre du *French Business Climate Pledge*. Il ne suffit plus aujourd’hui de sonner l’alarme.

Gilles VERMOT DESROCHES rappelle que 99 entreprises se sont librement engagées en faveur du climat en signant ce *French Business Climate Pledge*. 4 d’entre elles sont présentes ce jour. Elles avaient déjà signé le précédent *Pledge*, écrit pour le One Planet Summit en novembre 2017. Chacune de ces entreprises a pris des initiatives en faveur du climat, qu’elles pourront maintenant nous présenter.

Isabelle KOCHER souligne que le système économique actuel a touché ses limites et doit être réinventé. Le réchauffement sert à cet égard de révélateur plus large : 2 planètes par an sont consommées, et trop de personnes sont exclues de ce système. En tant que groupe spécialisé en énergie, Engie est particulièrement au pied du mur. Présent dans 70 pays, il a construit des centrales en très grand nombre, qui font de lui l’un des principaux émetteurs en CO2 au monde.

Aujourd’hui, il a choisi de faire partie de la solution plutôt que du problème, en devenant le spécialiste des solutions zéro carbone. En trois ans, malgré les sceptiques et les risques, le groupe est passé grâce à ce pari d’une décroissance organique de 5 à 10 % par an à une croissance organique positive de 5 à 6 % par an. L’enthousiasme des équipes a également permis d’améliorer les process, et donc la productivité de l’entreprise, dans tous les domaines. Le cours de bourse d’Engie est reparti à la hausse. Dans le même temps, les émissions de CO2 d’Engie ont diminué de 50 %.

Les modèles respectueux de l’environnement et des hommes ne doivent donc pas être opposés aux modèles performants économiquement, au contraire : les entreprises qui n’intègrent pas cette dimension respectueuse sont appelées à disparaître.

Le métier d’Engie a en fait changé : il ne consiste plus à produire le plus d’énergie possible, mais à aider tous ses clients, industriels et collectivités, à mettre en œuvre des business models zéro carbone et compétitifs, c’est-à-dire ce que Bertrand Piccard appelait une « croissance qualitative ».

Frédéric CHALMIN indique que KemOne, ETI de 900 millions d’euros de chiffre d’affaires, est très active dans la chimie du chlore et constitue le deuxième producteur de PVC en Europe. Elle consomme 2 térawattheures d’électricité et de gaz, soit à peu près autant qu’une ville comme Toulouse, pour 1 400 salariés.

En 2013, un redressement judiciaire a posé la question de la poursuite de l’exploitation des usines de KemOne en France. En Chine, produire 1 tonne de PVC entraîne toutefois l’émission de 5 tonnes de CO2, contre 1 tonne en Europe. Les consommations d’énergie aux Etats-Unis sont également le double de celles réalisées en Europe pour la même production. Laisser partir la production de PVC à l’étranger ne constituait donc pas une solution environnementale.

Le plan de redressement présenté au tribunal de commerce a ainsi été résolument orienté vers la réduction de la consommation d’énergie et des émissions de CO2, grâce à des investissements massifs, réalisés avec le soutien de l’Etat. 60 millions d’euros ont ainsi été investis pour moderniser une électrolyse. En modernisant ses chaudières et en optimisant ses procédés de l’entreprise, l’entreprise a ainsi pu réduire sa consommation d’énergie de 20 % et ses émissions de CO2 de 25 %. Même sur les industries très traditionnelles, les leviers existent donc, et il faut s’en emparer.

La période de transition écologique constitue cependant une période de fragilité, durant laquelle le pouvoir politique doit absolument assurer le maintien du tissu industriel.

Bertrand CAMUS indique que la question de savoir comment la planète sera encore vivable en 2050, avec 9 milliards d’habitants et le réchauffement climatique, transforme les métiers de Suez, qui a longtemps cherché à limiter l’impact de ses activités sur l’environnement. Aujourd’hui, il faut même parler de restauration du milieu naturel et d’adaptation au réchauffement climatique.

Des solutions innovantes existent, en matière de plastiques, de traitement de l’eau, de production de biogaz, etc. Elles ont permis de se baigner à nouveau dans la Seine, et doivent être déployées à l’échelle mondiale, y compris pour desservir en eau potable l’ensemble des pays émergents. A cet égard, le niveau de mobilisation pour le climat est encourageant, de la part des citoyens, des entreprises et des investisseurs, mais aussi des Etats comme la Chine, malgré les contre-exemples de Trump et Bolsonaro.

L'engagement de Suez passe d'abord par celui de ses équipes. Il faudra être capable à cet égard d'attirer les talents. Une feuille de route développement durable a été dessinée à l'occasion de la COP21. L'objectif était alors de limiter le réchauffement à 2 degrés à la fin du siècle. Il a récemment été réduit à 1,5 degré, et la feuille de route de Suez est actualisée en conséquence.

Gilles VERMOT DESROCHES rappelle que l'Entreprise pour l'environnement a récemment publié une enquête « Zen 2050 : imaginer et construire une France neutre en carbone », à laquelle ont participé des entreprises industrielles comme Michelin, Saint-Gobain ou Schneider Electric, mais aussi des banques comme la Société Générale. Comment le monde financier prend-il en compte les enjeux climatiques ?

Diony LEBOT souligne à quel point la transition écologique impacte en profondeur les business models des entreprises, qui doivent réaliser des investissements de grande ampleur pour s'y adapter. La Commission européenne évalue ainsi à 520 millions d'euros les besoins en investissements pour la seule transition énergétique. Les banques doivent donc développer des expertises et solutions nouvelles pour assurer ces financements.

Dès 2015, la Société Générale a inscrit l'évolution de son portefeuille de crédits dans la trajectoire de la COP21. Elle s'est ainsi engagée à financer la transition énergétique à hauteur de 100 milliards d'euros d'ici 2020. L'objectif est déjà presque atteint en 2019. A cette fin, des nouvelles offres de financement ont été développées : les obligations vertes, mais aussi le Crowdfunding pour les énergies renouvelables, etc.

La Société Générale s'est également engagée dès 2016 en faveur d'un arrêt total de ses financements aux énergies les plus carbonées, et notamment au charbon, d'ici 2030.

Elle a également développé des offres en faveur de la mobilité, de la décarbonisation du secteur maritime, des villes durables et du développement durable à bas carbone de l'Afrique.

Enfin, la Société Générale s'efforce de réduire sa propre empreinte carbone, avec une taxe carbone interne, qui permet de financer les initiatives de ses collaborateurs.

Dans cette transition écologique, la réinvention des modèles économiques devra concilier les impératifs de maintien du climat et de réduction des inégalités, pour atteindre une croissance qui ne passe ni par le chaos social ni par le chaos environnemental. Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer à cet égard, et les banques doivent les y accompagner.

Gilles VERMOT DESROCHES souligne que le Manifeste étudiant pour le réveil écologique témoigne de la mobilisation de la jeunesse en faveur de l'environnement. Comment réagissent ses initiateurs aux propos précédents des chefs d'entreprise, et que souhaitent-ils leur demander en complément ?

Théo MILOCHE rappelle que dans son intervention de la journée, Nicolas Sarkozy a fait de la démographie, plutôt que de l'écologie, l'enjeu du siècle. Or, ces deux enjeux sont très liés, et ne peuvent pas être traités aussi légèrement.

Le Manifeste étudiant pour un réveil écologique rassemble 30 000 étudiants français autour d'un texte qui dit leur conscience du péril climatique et des limites écologiques du modèle économique actuel.

Il pointe également les défaillances de l'enseignement supérieur français, qui n'apporte pas à ses étudiants les connaissances nécessaires pour faire face aux défis scientifiques et techniques à venir.

Les compétences acquises en matière de transition écologique doivent être valorisées également dans la conduite des stratégies d'entreprise. Les signataires ont ainsi manifesté leur refus de travailler pour des entreprises qui participent à l'aggravation du réchauffement climatique ou à l'épuisement des ressources.

Ils vont depuis le début de l'année à la rencontre des directeurs d'établissement et des chefs d'entreprise, leur distribuant désormais des outils pour aller plus loin en matière de formation et d'emploi.

Emmanuelle HUET constate qu'un nombre croissant de personnes se mobilisent en faveur du climat. L'Etat commence à refuser des accords commerciaux pour des motifs écologiques. Dans les faits, toutefois, l'évolution est encore trop lente pour éviter la catastrophe, et ne serait-ce qu'atteindre les objectifs fixés en 2015. Sans doute la mobilisation se fait-elle donc encore trop en

communication et pas assez en action. Le mois de juillet 2019 est le plus chaud jamais enregistré. 1 million d'espèces sont en voie de disparition. Entreprises, gouvernements et citoyens doivent agir en commun. Les entreprises notamment doivent s'interroger sur leur rôle à long terme et faire prévaloir l'enjeu écologique sur l'enjeu économique.

Dans le questionnaire distribué par les signataires aux chefs d'entreprises, les questions suivantes sont posées : Avez-vous mis en place des formations d'au moins 20 heures sur les sous-basements physiques des enjeux de climat, de biodiversité et d'épuisement des ressources, à destination de votre COMEX, de votre CA, de vos cadres et de l'ensemble de vos collaborateurs ? Les enjeux climatiques et de biodiversité ont-ils déjà influencé la revue stratégique de vos actifs ? Avez-vous réfléchi à l'utilité réelle des produits que vous placez sur le marché, au regard de l'épuisement des ressources ?

La jeunesse attend des réponses fortes de l'ensemble des entreprises aujourd'hui présentes, et non seulement de celles qui sont présentes sur scène.

Isabelle KOCHER ne pense pas que les entreprises aient suffisamment pris conscience du problème, de sorte qu'elles auraient désormais à convaincre la société. C'est plutôt l'inverse qui a lieu. Lors des recrutements, Isabelle KOCHER a désormais l'impression que ce sont les jeunes qui lui font passer des entretiens d'embauche, tant leurs impératifs écologiques sont souvent extrêmement clairs. Or, cette nouvelle génération est celle des futurs consommateurs, des futurs salariés, mais aussi des futurs actionnaires. Le rôle des entrepreneurs est de s'attaquer aux freins qui empêchent encore d'atteindre l'objectif des 2 degrés. Engie, à son niveau, s'efforce de lutter contre une augmentation des prix de l'énergie. Quand ce ne sont pas les étudiants qui manifestent, ce sont les gilets jaunes. Cette pression sociale constitue le moteur le plus efficace pour obliger les entreprises à s'emparer réellement des enjeux actuels.

Bertrand CAMUS indique avoir rencontré trois représentants, extrêmement professionnels, du mouvement du Manifeste étudiant. C'est maintenant qu'il faut agir. Des solutions nouvelles et moins coûteuses doivent être trouvées, par exemple pour approvisionner l'Afrique en eau. Un collectif fort est nécessaire à cette fin.

Diony LEBOT souligne que les salariés d'une banque constituent sa force vitale. Il lui est donc essentiel de les mobiliser et de les écouter lorsqu'ils l'interpellent.

Gilles VERMOT DESROCHES se dit impressionné par l'engagement personnel des salariés des entreprises et la force d'innovation dont ils sont capables. Les entrepreneurs ne doivent donc pas hésiter à transférer leurs réflexions stratégiques en matière d'écologie à l'ensemble du corps social de leurs entreprises, car ils y développeront ainsi la motivation des salariés à les soutenir.

Bertrand CAMUS estime que le problème actuel ne tient pas au capitalisme, qui consiste à développer le capital, mais au fait que les entreprises ne sont pas capitalistes. En effet, elles diminuent le capital humain, en écartant la moitié de l'humanité des circuits de consommation avec des salaires de misère ; elles détruisent le capital environnemental, en épuisant les ressources naturelles ; elles favorisent les distorsions de concurrence, en permettant à des entreprises aux objectifs égoïstes et à court terme d'être en compétition avec des entreprises qui prennent des engagements à long terme. Le malentendu vient du clivage politique entre la gauche et la droite. En effet, les valeurs de gauche (solidarité et écologie) comme de droite (sécurité et responsabilité individuelle dans l'entrepreneuriat) sont nécessaires aujourd'hui, et chaque homme politique doit s'emparer de chacune d'elles.

Les entreprises s'engagent pour un nouveau French Business Climate Pledge 2019

Geoffroy ROUX de BEZIEUX précise que Nicolas Sarkozy n'a pas écarté l'enjeu écologique, mais souligné sa solidarité avec l'enjeu démographique, sur lequel il est très difficile d'agir.

Chiffrer les engagements est nécessaire pour assurer leur réalité. La France représente 3 % du PIB mondial et 1 % des émissions de CO₂. Depuis 10 ans, les émissions des industries

françaises ont diminué de plus de 20 %. Néanmoins, l'empreinte du pays continue à augmenter, du fait des importations réalisées. Les solutions restent très onéreuses, et l'intelligence des jeunes ingénieurs sera nécessaire pour réduire l'impact écologique des industries grâce aux technologies. Le Pledge 2019 réunit à cet égard 99 entreprises qui s'engagent pour une neutralité carbone en 2050.

Gilles VERMOT DESROCHES précise qu'elles sont désormais 101 entreprises puisqu'elles ont été rejoindes dans la matinée par AG2R La Mondiale et Qwant.

Une évaluation de leur engagement sera réalisée dans 2 ans, et le Pledge leur fixe aussi des objectifs pour 2023 et 2030.

Ces entreprises, représentant plus de 6 millions d'emplois directs et 1 650 milliards d'euros de chiffre d'affaires, s'engagent à réaliser ensemble en 3 ans 100 milliards d'euros d'investissements pour des innovations de transition ou des innovations bas carbone.

Élisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire, souligne l'audace et l'ouverture inhérentes à toute prise de conscience, consistant à confronter ses certitudes à un monde qui change. L'écologie a trop souvent été opposée à l'économie, et présentée comme un ensemble de taxes et de freins. Le marché a certes longtemps ignoré le problème des atteintes à l'environnement. Les citoyens et les pouvoirs publics ont toutefois été victimes de ce biais également. Tous détiennent aujourd'hui une partie de la solution, dont l'urgence ne peut plus être niée.

Le président de la République et le premier ministre ont fait de la transition écologique la priorité de « l'acte 2 » du quinquennat. Les ONG, les partenaires sociaux, les territoires et les entreprises sont aujourd'hui mobilisés également. Le dérèglement climatique a des effets sur les ressources, la production, le fonctionnement des entreprises et l'organisation du travail au quotidien. La transition écologique constitue en revanche une opportunité de nouveaux marchés et de progrès technologiques. La pression de la société (pour des circuits courts, des produits éco-conçus, réparables, recyclables, etc.) croît chaque jour. La capacité des entrepreneurs à innover leur donne ainsi la responsabilité de développer une économie décarbonée, une croissance verte et une prospérité soutenable.

L'engagement pris par certains d'entre eux d'investir 60 milliards d'euros dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies bas carbone avant 2020 a été respecté 2 ans plus tôt que prévu. Il faut souhaiter le même succès à la nouvelle phase du French Business Climate Pledge.

Certains secteurs et bassins d'emploi connaîtront cependant des arrêts d'activité du fait de la transition écologique. Une capacité d'anticipation a manqué pour positionner la France sur des filières d'avenir comme le photovoltaïque, les batteries ou les éoliennes. Le Pacte productif 2025 lancé par le président de la République en avril dernier vise à changer cette situation. Le fonds chaleur, qui a permis de financer de nombreux projets industriels propres, est passé de 200 millions d'euros en 2018 à 350 millions d'euros en 2020. La quatrième période des certificats d'économie d'énergie est prolongée d'un an. Le Plan d'investissement dans les compétences, doté de plus de 13 milliards d'euros de crédits de l'Etat, vise la formation de plus d'un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et d'un million de jeunes éloignés du marché du travail. Le programme des Investissements d'avenir doit également accompagner les salariés dans la transformation des besoins en compétences de l'économie actuelle.

La méthode que se propose d'adopter l'Etat pour accompagner cette transition passe par davantage de dialogue avec les entreprises et l'ensemble des parties prenantes ; la poursuite d'impératifs de résultats dans la définition d'objectifs et de normes (par exemple pour la future réglementation environnementale du bâtiment) ; et la constance des objectifs pour permettre aux entreprises d'investir pour les atteindre. Dès le début du quinquennat, l'Etat a ainsi annoncé viser la fin des ventes de véhicules consommant des énergies fossiles d'ici 2040.

L'heure n'est plus à douter : la transition écologique est engagée. En dépend le sort de la planète, et tous doivent y prendre part, notamment les entrepreneurs.

Gilles VERMOT DESROCHES invite enfin les 101 signataires du Pledge à monter sur scène pour prendre une photographie avec la ministre et Geoffroy Roux de Bezieux.

Le Woman's Forum a également fait signer durant la REF une charte d'engagement pour les femmes et le climat.

Geoffroy ROUX de BEZIEUX rappelle que le MEDEF constitue également une entreprise, composée d'hommes et de femmes. Il remercie à cet égard Béatrice Tonus, qui a organisé les 21 universités d'été, et prend sa retraite.